



dépression...

# magnétiques

## Un faisceau d'éléments concordants

Il faut être réaliste, avec l'explosion des appareils ou dispositifs électriques, nous sommes de plus en plus exposés aux rayonnements magnétiques. Certes, la preuve absolue de leurs nuisances n'a pas été établie et, probablement elle ne le sera jamais ; chaque exposition comme chaque individu étant un cas particulier.

Dans ce contexte, nous avons voulu apporter notre contribution. Nous avons donc réuni les éléments qui composent aujourd'hui un faisceau de faits : études scientifiques (épidémiologiques ou de laboratoires), témoignages d'experts indépendants français et étrangers, dossiers à charge non classés. Tous, mis bout à bout, ne peuvent laisser indifférent.

## L'augmentation troublante du nombre de fausses couches

Trois études enfoncent particulièrement le clou.

La première, menée aux Etats-Unis, a porté sur 1000 femmes enceintes et fait la démonstration qu'une exposition brève à un champ magnétique relativement faible (-1,6 microtesla ( $\mu T$ )) suffit à doubler les

risques de fausse couche avant dix semaines (*lire p. 65*). Fait troublant, entre 1995 et 1999, une augmentation de 10 % par an du nombre de fausses couches en France. Une augmentation sans explication officielle et qui mériterait une étude spécifique pour établir s'il existe un parallèle avec l'augmentation des pollutions magnétiques.

La deuxième étude vient du Centre international de recherche sur le cancer et met en garde contre les risques de leucémie chez l'enfant. Là, une exposition prolongée et régulière (5 heures) à moins de 1 m d'un écran d'ordinateur pourrait suffire. Un exemple qui doit faire réfléchir les parents de gamins accros aux jeux vidéo (*lire p. 65*).

La troisième s'appuie sur deux expériences simples où des salariés exposés à des champs magnétiques moyens (de 0,4 à 12  $\mu T$ ) ont vu leur système immunitaire s'effondrer avant de redevenir normal après un déménagement (*lire p. 72*).

Restait à évaluer les risques de notre environnement professionnel et domestique. Conformément à notre tradition, nous avons choisi d'effectuer nos propres mesures.

Bilan: sur plus de 200 mesures, les deux tiers montrent que nous sommes au-delà des limites préconisées par les Suédois (0,2  $\mu T$ ).

## Rien à voir avec le téléphone

Les champs électromagnétiques dont il est question dans ces pages ne concernent que les ELF (Extremely Low Frequencies) ou extrêmement basses fréquences. Elles se situent au tout début du spectre des ondes, entre 1 Hz et quelques centaines de kHz. C'est le cas de l'électricité (50 Hz en France, 60 Hz aux Etats-Unis). Les ELF traversent la matière sans que rien ne puisse les arrêter, à l'exception d'un alliage métallique cher, le Mumétal. En outre, elles n'ont pas d'effet thermique, contrairement aux micro-ondes de la téléphonie mobile (portables et antennes) absorbées par les premiers centimètres des tissus en provoquant un échauffement de température. Les ELF posent donc un problème scientifique : faute d'effet thermique mesurable, leurs effets biologiques n'apparaissent qu'à moyen ou long terme dans le cas d'expositions chroniques ou répétées. Or, comme certaines études commencent à le démontrer, après de courtes expositions à des champs magnétiques d'intensité élevée. □

**A la maison.** Impossible de rejeter l'utilisation de l'aspirateur, du sèche-cheveux ou du radio-réveil. Mais une simple précaution d'emploi qui consiste à s'éloigner des moteurs électriques suffit souvent à limiter les doses reçues. ➤